



N° Sentier	Point «Départ»	Point «Départ»	km
10	Champrocé/Loire	place de l'église	21
15	sentier 10	Ingrandes	7
14	St-Germain-de-Prés	place du lavoir	7,5
15		Le chêne vert	5
10	Au fil de la Loire	St-Germain	4
10		La Possonnière	14
13	St-Georges/Loire	jardin de l'abbaye	5,5
13	sentier 13	Chalonne/L	8
10	Au fil de la Loire	St-Georges	12
10		La Possonnière	9
11	La Possonnière	le port	19
11		Loire et bocage	
11		Passage de 80 m sur la D 311	
11		1 km de petite route	
11		250 m de petite route passagère	
10	Au fil de la Loire		21
16	La Possonnière	Savennières GR 35	4
20	Chalonne/L	caveau de dégustation	13
20		De Louet en Comiche	
20		Marches suivies de 50 m de sentier étroit et pentu	
20		Passage de 80 m très étroit et pentu	
20		Contournement possible par la route pour 1 et 2	
21	Vallée du Layon		13
21		Passerelle et 80 m de forte pente	
21		Passerelle étroite, 30 m de sentier accidenté et pentu	
22	De l'Armagé au Jeu		18
22		Passage de 300 m étroit et très pentu	
22		Contournement possible par la route	
23	Coteau St-Vincent		8,5
23		Passage étroit aux abords de la Loire	
23		Contournement possible par la route	
14	Chalonne/L	sentier 10	8
14		sentier 13 (St-Georges)	
14		1 km en bordure de la D 961, 2 passages sur ponts (passages aménagés pour vélos)	
12	Point «Départ» Chalonne/L	sentier 10	1
12		Accès uniquement en été (passerelle temporaire)	
GR3	La Pommeraye	Rochefort, Denée	
32	St-Jean-de-la-Croix	place de la mairie	6,5
32		Circuit de St-Jean	
21	St-Aubin-de-Luigné	Point «Départ» mairie	13
21		Vallée du Layon	
21		Passerelle et 80 m de forte pente	
21		Passerelle étroite, 30 m de sentier accidenté et pentu	
42		Chaume	9
43		Le grand Beauvais	4,5
44		Four à Chaux	8
GRP	St-Aubin-Moulin-Guérin	Beauleu	
40	St-Lambert-du-Lattay	Point «Départ» camping	3
40		Coteaux des martyrs	
40		1ère moitié du circuit fréquemment étroit et pentu	
40		140 m de sentier très étroit et pentu	
17	Point «Départ» St-Lambert	sentier 41	2,5
17		150 m de sentier très étroit et pentu	
18	sentier 41	sentier 41	7
18		100 m de sentier étroit et pentu	
19	sentier 41	sentier 41	2
19		200 m de sentier «sportif»	
41		Boucle du Pont Barré	3,5
41		Traversée de la D160	
45	Beauleu/Layon	Point «Départ» gymnase	5
45		Pierre Bise	
LR		Réserve naturelle régionale	3
LR		A pied uniquement	
GRP	St-Aubin-de-Luigné	Thouarcé	
Val-du-Layon	Point «Départ» St-Aubin ou St-Lambert		21
		Tour de Val du Layon	
		Balises indiquées sur les poteaux directionnels	
		Passages difficiles voir sentier 40 et liaison 8	

Légende de la carte

Tracé et numéro du sentier balisé en jaune, vert ou bleu

Tracé et numéro de liaisons et de variantes

Point «Départ»

Poteau directionnel

Sentiers de Grande Randonnée GR°3 et GR°35

GR° de Pays

Tracé et numéro du sentier en gris carte Randonnées en Coteaux du Layon

Orientation sur le terrain

PR balisé en jaune, vert et bleu

Liaison - Variante balisée en rouge

Continuité du sentier

Changement de direction

Mauvaise direction

Balises GR° Pays

Echelle 3,2 cm = 1 km



Bienvenue sur les sentiers de randonnée de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

Trois cartes – un territoire

Pour vous offrir une bonne lisibilité de notre réseau de sentiers, le territoire de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance a été divisé en trois cartes. Chaque secteur dispose de nombreuses spécificités et de charmes propres. Soyez curieux, partez à la découverte de nos paysages si diversifiés, entre coteaux et vallées, entre cultures et espaces naturels, entre Loire, Layon et Aubance.

Un espace multi-pratiques

A pied, à vélo ou encore à cheval, les sentiers de randonnée sont ouverts à toutes ces pratiques sportives et de loisir.

Un vaste réseau

Bien que nos cartes proposent un certain nombre d'itinéraires définis, notre réseau, véritable maillage de sentiers de petite et de grande randonnée, de liaisons et de variantes, vous permet d'aller beaucoup plus loin. Profitez pleinement de ces tracés pour créer vos propres itinéraires.

Sur le terrain, le balisage habituel est renforcé par des poteaux directionnels placés aux intersections, indiquant un changement d'itinéraire possible et par un balisage rouge, réservé aux liaisons et aux variantes.

À noter

Notre territoire se trouve dans une zone géographique sans grandes amplitudes. La quasi-totalité des sentiers présente un niveau facile à moyennement difficile. Prudence tout de même : des petites portions de chemin peuvent comporter un risque plus élevé, voire s'avérer impraticables pour un public moins sportif ou peu expérimenté, notamment s'il s'agit de la pratique équestre.

Nous vous rappelons que vous engagez votre propre responsabilité lorsque vous cheminez sur les sentiers. Ne vous écarter pas des sentiers balisés.

Si lors de votre promenade vous constatez des problèmes, n'hésitez pas à les signaler sur le site de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance sous les intitulés : rubrique tourisme

Nous vous souhaitons d'agréables et enrichissants moments sur nos sentiers.

